

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

EDUCATEUR

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

CODE : 983015S20D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2005
sur avis conforme de la Commission de concertation**

EDUCATEUR¹

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section a pour finalité de permettre à l'étudiant d'acquérir les savoirs, méthodologies et outils pratiques relatifs au travail socio-éducatif auprès de personnes bénéficiaires de l'action de l'éducateur.

Plus précisément, elle vise à rendre l'étudiant capable d'accueillir, de suivre et d'accompagner un ou un groupe de bénéficiaires dans un processus favorisant la qualité de vie, le développement personnel dans sa relation à soi et aux autres. L'action de l'éducateur s'inscrit le plus souvent dans la sphère du quotidien et dans le cadre d'un projet éducatif individuel dont les termes ont été définis.

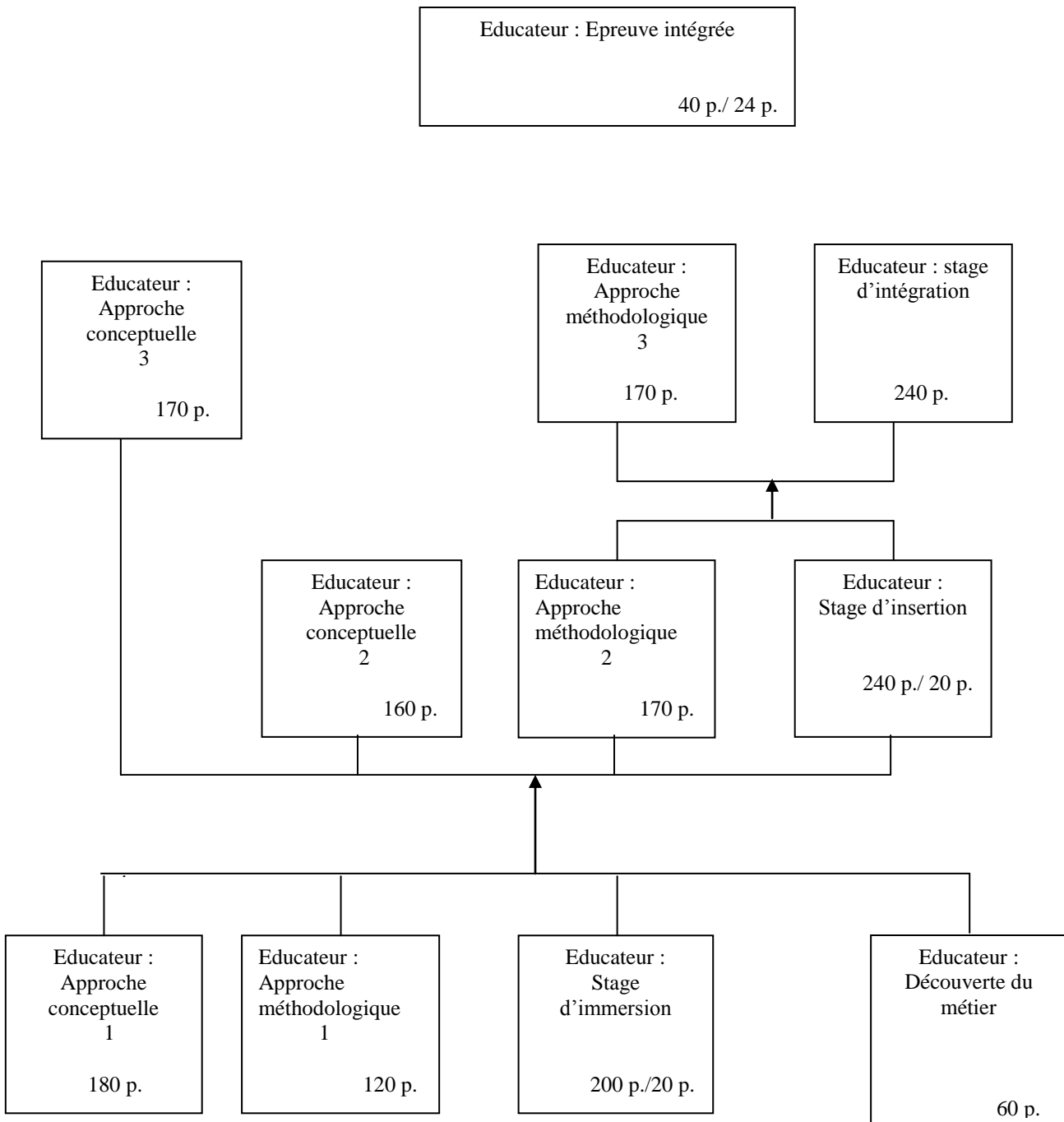
¹ Le titre d' «Educateur » est utilisé à titre épïcène dans l'ensemble de la présente section.

2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Educateur : Découverte du métier	ESST	983016U21D1	903		60
Educateur : Approche conceptuelle 1	ESST	983017U21D1	903		180
Educateur : Approche méthodologique 1	ESST	983018U21D1	903		120
Educateur : Stage d'immersion	ESST	983019U21D1	903		200
Educateur : Approche conceptuelle 2	ESST	983020U21D1	903	X	160
Educateur : Approche méthodologique 2	ESST	983021U21D1	903	X	170
Educateur : Stage d'insertion	ESST	983022U21D1	903		240
Educateur : Approche conceptuelle 3	ESST	983023U21D1	903	X	170
Educateur : Approche méthodologique 3	ESST	983024U21D1	903	X	170
Educateur : Stage d'intégration	ESST	983025U21D1	903	X	240
Epreuve intégrée de la section : « Educateur »	ESSQ	983015U22D1	903		40

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1750
B) nombre de périodes professeur	1114

3. Organigramme



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de « Educateur » correspondant au certificat de qualification « Agent d'éducation » de l'enseignement secondaire supérieur.